

BULLETIN DES ARMÉES

DE LA RÉPUBLIQUE

B.D.I.C.

RÉSERVÉ A LA ZONE DES ARMÉES

Le Président de la République AUX ARMÉES

Depuis le début des hostilités, le Président de la République avait exprimé l'intention de rendre visite aux armées et de leur apporter ses félicitations.

Il en avait été empêché jusqu'ici, tantôt par la nécessité de présider quotidiennement le Conseil des ministres, tantôt par le désir de l'autorité militaire, qui ne jugeait pas le moment favorable à la réalisation de ce projet.

Les circonstances permettant aujourd'hui ce déplacement, M. Poincaré a quitté Bordeaux dimanche après-midi, en automobile, pour se rendre, d'abord, au grand quartier général.

Il était accompagné de M. Millerand, ministre de la guerre, et de M. Viviani, président du Conseil.

Le Président de la République vient de prendre une initiative qui ira droit au cœur de Paris et de la France. A l'heure où l'armée de la Nation est engagée dans une lutte gigantesque, qui, nous l'espérons fermement, aura pour conséquence de libérer le territoire et de le laver de la souillure des hordes ennemis, M. Poincaré a voulu se rendre sur le front de combat, pour apporter à ceux qui se battent si vaillamment, aux soldats et aux chefs, à l'armée tout entière, l'âme de la Patrie, l'hommage de la confiance, de l'affection, de la gratitude du pays et du gouvernement.

Tous les Français seront reconnaissants au chef de l'Etat et aux représentants du gouvernement de leur présence au milieu de nos braves soldats, et l'armée nationale y verra la preuve éclatante des sentiments que le pays tout entier éprouve pour les héroïques défenseurs de la Patrie.

LA VICTOIRE D'AUGUSTOVO

Le grand-duc Nicolas, généralissime des armées russes, a adressé au ministre de la guerre, pour être communiqué au général Joffre, un télégramme annonçant la victoire d'Augustovo sur l'armée allemande.

Le général Joffre a envoyé, en son nom et au nom de l'armée française, ses plus vives félicitations au généralissime de l'armée amie et alliée, pour la victoire remportée, gage de succès futurs.

Voici la dépêche officielle russe rendant compte de la victoire d'Augustovo :

5 octobre. — L'armée allemande qui, venant de la Prusse orientale, avait envahi notre territoire jusque dans les parages de Drouskienki sur le Niemen et d'Ossovetz, a été complètement battue après dix jours de combats acharnés. Elle fuit, abandonnant blessés, munitions, canons. Ses pertes sont très considérables. Les provinces de Souvalki et de Lomja se trouvent, de ce fait, libérées de troupes ennemis, dont la poursuite continue.

SENLIS LA BONNE VILLE

Ils ont touché à Senlis !

Senlis, c'est, dans le repli le plus charmant de la France, tout un résumé de son histoire.

La ville et son pays sont les témoins toujours vivants des plus anciennes destinées de notre patrie. Arrêtez-vous sur la place de la Cathédrale : regardez autour de vous, le plus loin possible vers l'horizon. Partout, ce sont des bois qui ferment votre vue, et en avant de ces bois, jusqu'au pied de Senlis, ce sont de beaux champs de culture, à reposer longtemps vos yeux par leur verdure, à réchauffer vos coeurs par leurs promesses. Hé bien ! tout cela, champs et richesses, c'est une tribu gauloise qui le créa jadis. Elle s'installa dans ce pays, tailla une vaste clairière au milieu de ces bois, laboura cette terre, sema les grains ancêtres de ces grains. Et ce pays de Senlis est aujourd'hui tel que l'ont fait nos aïeux, il est demeuré le domaine bien clos et bien entretenu d'une petite société laborieuse.

Plus tard, les Romains ont apporté sur ces terres des habitudes nouvelles. Ils ont groupé des maisons sur ce plateau que la cathédrale domine. Ils ont fait là une petite ville. Et cette ville est restée, ne bougeant plus de ce terrain solide.

Ces Romains étaient de grands bâtisseurs. De pierre, de brique et de ciment, ils ont construit un amphithéâtre où les jours de fête se réunissaient tous les Gaulois de la ville et du pays. Et cet amphithéâtre est encore à moitié debout : c'est ce qu'on appelle les Arènes.

Savez-vous quand il fut ruiné ? Il y a seize siècles, des Germains sont venus ici, partis des bords du Rhin, comme les Allemands d'aujourd'hui, leurs fils et leurs héritiers. Et ces Germains ont brûlé Senlis, ont détruit les arènes, ont mis des ruines où il y avait des édifices, et de l'horreur où il y avait de la beauté.

Tout près de ces arènes, visitez le vieux mur de Senlis, qui surgit entre le gazon et le lierre. Ce mur a été élevé après la retraite des Germains, vers l'an 300, pour protéger Senlis contre leur retour offensif. On a toujours, depuis, redouté les Barbares sur ce coin de France.

Mais enfin, vers l'an 1000 et plus tard, on pensa beaucoup moins à eux.

L'évêque, le roi de France, les bons bourgeois et les paysans de Senlis se sentirent assez forts pour les braver, assez tranquilles pour bien travailler. Et ils bâtièrent la cathédrale, et sa flèche pointa vers le ciel, comme pour remercier Dieu qui protégeait la France.

Plus tard, beaucoup plus tard, presque de notre temps seulement, la sécurité parut si complète à Senlis qu'on cessa d'y entretenir les murailles. Les remparts furent démolis. A leur place on planta de belles avenues, et ces larges boulevards d'aujourd'hui, lieux de repos et de gaieté,

succédèrent aux bastions où guettaient les veilleurs.

Beaux arbres des temps de paix, riches sillons des temps de travail, nobles pierres des temps de foi, ils ont tout souillé et tout abîmé à Senlis. Que se dressent contre eux les colères de toutes les générations disparues ou vivantes dont ils ont violé l'œuvre divine !

Camille JULLIAN,
de l'Institut de France.

SITUATION MILITAIRE

2 OCTOBRE, 15 heures. — I. A notre aile gauche, la bataille continue très violente, notamment dans la région de Roye, où les Allemands paraissent avoir concentré des forces importantes. L'action s'étend de plus en plus vers le nord. Le front de combat se prolonge actuellement jusque dans la région au sud d'Arras.

II. — Sur la Meuse, les Allemands ont tenté de jeter près de Saint-Mihiel un pont qui a été détruit cette nuit. En Woëvre, notre offensive continue. Elle progresse pas à pas notamment dans la région entre Apremont et Saint-Mihiel.

III. — Sur tout le reste du front, il n'a été tenté de part et d'autre que des opérations partielles.

2 OCTOBRE, 22 heures. — I. A notre aile gauche, un de nos détachements qui débouchait d'Arras a légèrement reculé à l'est et au nord de cette ville.

Au nord de la Somme nous avons progressé en avant d'Albert.

Entre Roye et Lassigny, l'ennemi a prononcé de violentes attaques qui se sont brisées contre notre résistance.

II. — Calme sur le reste du front.

On signale qu'aux abords de Saint-Mihiel il ne reste plus d'ennemis sur la rive gauche de la Meuse.

3 OCTOBRE, 15 heures. — I. A notre aile gauche, l'action violente engagée depuis hier continue en particulier dans la région de Roye, où nous avons repoussé toutes les attaques, bien que sur cette partie du front l'ennemi ait été renforcé par de nouveaux prélevements opérés sur le centre de sa ligne.

II. — Au centre, rien à signaler de Reims à l'Argonne.

III. — Dans l'Argonne, le XVI^e corps allemand (armée du kronprinz) qui avait essayé de se glisser dans le bois de la Grurie, a été resoulé au nord de la route Varennes-La Harazée-Vienne-la-Ville.

En Woëvre et dans les Hauts de Meuse, notre progression est toujours lente mais continue.

3 OCTOBRE, 22 heures. — Aucun détail nouveau à signaler; l'impression générale est favorable.

4 OCTOBRE, 15 heures. — I. A notre aile gauche, après avoir repoussé toutes les attaques ennemis, nous avons repris l'offensive sur plusieurs points. Sur les autres, nos positions sont sensiblement maintenues.

II. — Au centre, rien à signaler jusqu'à l'Argonne.

Dans l'Argonne, nous avons resoulé l'ennemi vers le nord.

Dans la Woëvre méridionale, nous progressons, mais très lentement.

III. — A notre aile droite (Lorraine et Vosges), rien de nouveau.

4 OCTOBRE, 22 heures. — I. A notre aile gauche, la lutte bat son plein dans la région d'Arras, sans qu'aucune décision ait été encore obtenue. L'action a été moins violente entre la vallée supérieure de l'Ancre et la Somme et entre la Somme et l'Oise.

Nous avons progressé dans la région de Soissons où des tranchées ennemis ont été prises.

II. — Sur presque tout le reste du front, l'accalmie déjà signalée persiste.

En Woëvre nous avons fait quelques progrès entre Apremont et la Meuse, et sur le Rupt-de-Mad.

5 OCTOBRE, 15 heures. — A notre aile gauche, au nord de l'Oise, la bataille continue très violente, et son résultat reste indécis. Nous avons dû, sur certains points, céder du terrain.

Sur le reste du front, rien de changé.

5 OCTOBRE, 22 heures. — La situation générale est stationnaire. A notre aile gauche, l'action dure toujours.

Dans l'Argonne et sur les Hauts de Meuse nous avons repoussé les attaques de nuit et de jour.

BELGIQUE. — Les Allemands bombardent le front sud-est de la place d'Anvers, celle qui, initialement, avait paru marcher sur Paris, au nord de l'Oise et par Compiègne, s'était inséché dans la direction de Meaux et de Coulommiers, toujours dans le même dessin enveloppant, s'efforçant de nous déborder par notre gauche, se réservant peut-être aussi la possibilité d'investir Paris par l'est.

Contre cette manœuvre allemande, la reconstitution de notre gauche et le repliement de notre front, d'abord sur la Marne, ensuite sur l'Aube, éventuellement sur la Seine, nous offrait une ressource précieuse. La disposition générale de nos armées, le 5 septembre, se résumait en effet comme il suit sur le théâtre de la Marne :

À notre droite, le général Sarrail, appuyé sur Verdun et les Hauts-de-Meuse, était prêt à faire face à l'ouest. Le général de Langle était face au nord, au sud de Vitry-le-François. Le général Foch occupait la ligne de Sézanne au camp de Mailly. Le général d'Esperey tenait un front allant de Sézanne aux plateaux au nord de Provins. L'armée anglaise occupait la région de Crècy-en-Brie, au sud du Grand-Morin. Enfin, à notre extrême gauche, le général Maunoury courrait le camp retranché de Paris et se tenait prêt à agir ultérieurement.

Traduisez sur la carte la situation respective des forces allemandes et françaises; qu'en ressort-il? Que, par suite de l'indexion vers Meaux et Coulommiers de l'armée allemande du général von Kluck, notre gauche prenait de flanc la droite allemande. Voilà, pour nous, la possibilité de manœuvre, en vue de laquelle, le 6 septembre, le général Joffre ordonna l'offensive générale.

Contrairement à ce qu'avait fait l'Allemagne, dont les mines, mouillées dans des parages inconnus de tous, ont déjà causé la perte de nombreux navires neutres de commerce, l'amirauté a fait connaître, par la voie de la presse, les limites de la zone dangereuse qu'elle a minée.

En Méditerranée, les forces navales franco-anglaises ont maintenu le blocus de l'Adriatique et la liberté absolue de la mer, permettant ainsi aux navires de commerce des puissances alliées et à leurs convois de troupe de naviguer en toute sécurité.

Sur toutes les mers, les croiseurs anglais, russes, japonais et français concourent à la protection des routes commerciales. Des détachements de croiseurs poursuivent activement les croiseurs allemands qui tiennent encore la mer.

Deux de ces croiseurs ennemis, le « Scharnhorst » et le « Gneisenau », se sont présentés le 23 septembre devant Papeete (île de Tahiti), capitale des établissements français d'Océanie.

Dans le port, se trouvait la canonnière la « Zélée », désarmée depuis le 14 septembre, c'est-à-dire démunie de ses canons, qui avaient été mis à terre, et de son équipage. La « Zélée », sœur de la « Surprise », est une canonnière de 647 tonnes, sans aucune envergure. Les deux gros croiseurs cuirassés allemands, de 11,000 tonnes, armes chacun de 8 canons de 210 mm., de 6 canons de 150 mm., de 20 canons de 88 mm., ont héroïquement coulé notre petit bateau à l'ancre et dépourvu de tout moyen d'attaque et de défense.

Pour parfaire ce haut fait, les croiseurs allemands ont bombardé et à moitié détruit Papeete, ville ouverte, puis ont repris le large.

Tous les ports de l'Océanie ayant été occupés par des forces anglo-françaises, la carrière du « Scharnhorst » et du « Gneisenau » sera courte désormais, car leur survie deviendra bientôt impossible; il leur faudra se mesurer non plus avec une coque en bois, sans armes et sans défenses, mais avec des bâtiments de guerre véritables, croiseurs anglais, français, russes et japonais, qui leur donnent la chasse à travers le Pacifique.

La bataille de la Marne

Voici le récit authentique et complet de la magnifique victoire que les armées françaises et anglaises ont remportée sur la Marne du 6 au 13 septembre :

A la date du 5 septembre, les armées allemandes occupaient les positions suivantes : celle du Kronprinz s'avancait à travers l'Argonne; celle du prince de Wurtemberg, entre la vallée de l'Aisne et Châlons; l'armée saxonne, entre l'armée du prince de Wurtemberg et Reims; l'armée du général de Bülow, très largement articulée, à l'ouest de Reims, avec ses têtes vers Esternay.

Enfin, la première armée allemande, celle qui, initialement, avait paru marcher sur Paris, au nord de l'Oise et par Compiègne, s'était inséché dans la direction de Meaux et de Coulommiers, toujours dans le même dessin enveloppant, s'efforçant de nous déborder par notre gauche, se réservant peut-être aussi la possibilité d'investir Paris par l'est.

Contre cette manœuvre allemande, la reconstitution de notre gauche et le repliement de notre front, d'abord sur la Marne, ensuite sur l'Aube, éventuellement sur la Seine, nous offrait une ressource précieuse. La disposition générale de nos armées, le 5 septembre, se résumait en effet comme il suit sur le théâtre de la Marne :

À notre droite, le général Sarrail, appuyé sur Verdun et les Hauts-de-Meuse, était prêt à faire face à l'ouest. Le général de Langle était face au nord, au sud de Vitry-le-François. Le général Foch occupait la ligne de Sézanne au camp de Mailly. Le général d'Esperey tenait un front allant de Sézanne aux plateaux au nord de Provins. L'armée anglaise occupait la région de Crècy-en-Brie, au sud du Grand-Morin. Enfin, à notre extrême gauche, le général Maunoury courrait le camp retranché de Paris et se tenait prêt à agir ultérieurement.

Traduisez sur la carte la situation respective des forces allemandes et françaises; qu'en ressort-il? Que, par suite de l'indexion vers Meaux et Coulommiers de l'armée allemande du général von Kluck, notre gauche prenait de flanc la droite allemande. Voilà, pour nous, la possibilité de manœuvre, en vue de laquelle, le 6 septembre, le général Joffre ordonna l'offensive générale.

Contrairement à ce qu'avait fait l'Allemagne, dont les mines, mouillées dans des parages inconnus de tous, ont déjà causé la perte de nombreux navires neutres de commerce, l'amirauté a fait connaître, par la voie de la presse, les limites de la zone dangereuse qu'elle a minée.

En Méditerranée, les forces navales franco-anglaises ont maintenu le blocus de l'Adriatique et la liberté absolue de la mer, permettant ainsi aux navires de commerce des puissances alliées et à leurs convois de troupe de naviguer en toute sécurité.

Sur toutes les mers, les croiseurs anglais, russes, japonais et français concourent à la protection des routes commerciales. Des détachements de croiseurs poursuivent activement les croiseurs allemands qui tiennent encore la mer.

Deux de ces croiseurs ennemis, le « Scharnhorst » et le « Gneisenau », se sont présentés le 23 septembre devant Papeete (île de Tahiti), capitale des établissements français d'Océanie.

Mais ce recul et cette conversion des armées allemandes rendent possible pour nous une seconde manœuvre, qui s'engage aussitôt. Par suite du mouvement allemand, l'armée anglaise a toute liberté de se redresser vers le nord, dans la direction de l'Ourcq, et là, d'attaquer la gauche de l'armée allemande, qui désormais fait face à l'armée Maunoury. L'armée d'Esperey, à la droite de l'armée anglaise, appuie son effort et, dans une

offensive vigoureuse, rejette sur la Marne la gauche de l'armée von Kluck et la droite de l'armée von Bülow.

C'est alors, vers le 8 septembre, que l'armée du général Foch, jusque-là chargée de tenir sur le front qu'elle occupe, prononce son offensive. Tandis que sa droite contient la garde et trois corps allemands à l'est de Fère-en-Tardenois, sa gauche, tombant sur le flanc de l'ennemi, l'oblige à opérer une retraite précipitée, à repasser la Marne, et à se replier jusqu'à la hauteur de Reims.

Simultanément, le général de Langle se porte en avant, occupe Vitry-le-François et atteint le même front que le général Foch, le mouvement en avant de l'armée Foch dégageant l'armée de Langle, comme le mouvement en avant de l'armée d'Esperey avait dégagé l'armée Foch.

Quant à l'armée Sarrail, menacée, dans la région de Revigny, d'être rejetée sur Verdun, attaquée à sa droite du côté de Clermont-en-Argonne, sur ses dernières par les Hants-de-Meuse, elle réussit à maintenir partout ses positions et même à déterminer — le 15 septembre — la retraite vers le nord des corps allemands qui lui font face.

Il est superflu d'ajouter que nos armées de Lorraine, sous la direction du général de Castelnau, en maintenant leurs positions et même en gagnant du terrain, ont pris une large part à ce résultat qu'aurait rendu impossible toute défaillance de leur part.

PAROLES FRANÇAISES

Faire la nuit, cela peut prouver de la puissance, mais la gloire, c'est faire le jour. La France fait le jour. L'esprit humain pour voir clair se tourne du côté de la France.

Victor Hugo.

NOUVELLES MILITAIRES

L'avancement pendant la guerre.

Le Journal officiel du 5 octobre publie le décret suivant, rendu sur la proposition du ministre de la guerre :

Article premier. — Les officiers de tous grades peuvent être nommés au grade supérieur, sans aucune condition d'ancienneté de grade, à titre temporaire, et pour la durée de la campagne; les sous-officiers peuvent être promus officiers, dans les mêmes conditions.

Art. 2. — Les officiers et sous-officiers ainsi promus ont droit, pendant toute la durée de la campagne, aux rangs, prérogatives et avantages pecuniaires, résultant du grade ou emploi qui leur est conféré. Leur ancienneté dans le grade est réglée par la date du décret qui les a nommés. Ils ont, dans ce grade, les mêmes droits à l'avancement que leurs camarades promus dans les conditions normales.

Art. 3. — Les dispositions qui précédent portent effet à la date du 26 août 1914. En conséquence, sont confirmées les nominations à titre temporaire au grade d'officier faites depuis le 26 août 1914 jusqu'à ce jour.

Message du Roi aux troupes de l'Inde

Le roi George a envoyé un Message ainsi conçu aux troupes britanniques et aux troupes indigènes de l'Inde à l'occasion de leur arrivée en France :

Vous avez été rappelés du service de l'Inde avec vos camarades d'autres contrées pour combattre pour le salut et l'honneur de mon empire.

La Belgique, contrée que nous avons le devoir de défendre, a été dévastée et la France a été envahie par le même puissant ennemi.

J'ai la plus grande confiance en vous, mes soldats. Le devoir est votre devise et je sais que votre devoir sera noblement accompli.

Je suivrai chacun de vos mouvements avec le plus grand intérêt et constaterai avec grande satisfaction vos progrès quotidiens. Le souci de votre prospérité me sera jamais absent de ma pensée.

Je prie Dieu de vous bénir; de vous protéger et de vous ramener victorieux.

NOUVELLES DE FRANCE ET DE L'ÉTRANGER



Les troupes hindoues à Marseille. — Les troupes hindoues à Marseille, à leur arrivée à Marseille, ont été présentées par leur chef au général commandant l'armée de l'Inde. Elles ont défilé devant lui et leur belle tenue a fait une grande impression. Elles ont été acclamées avec enthousiasme par la population. On leur a offert des fruits et du tabac. Les soldats ont répondu par : « Vive la France! Vivent les Anglais! Vivent les Hindous! » Marchant à la roue et alternant avec la « Marcellaise », très bien exécutée, par les musiques militaires hindoues composées d'instruments étranges.

Le parfait accord de la Triple Entente. — Certains journaux étrangers ont prétendu que l'Angleterre serait disposée à conclure la paix dès que les Allemands seraient repoussés au-delà de leurs frontières et qu'un fonctionnaire anglais aurait fait à cet effet une démarcation secrète. Ces nouvelles sont de pure invention.

L'Angleterre fait savoir, par une note officielle de son gouvernement, qu'elle agira toujours en plein accord avec ses alliés jusqu'à la fin de la guerre.

847 millions d'êtres humains subissent la guerre. — M. Paul Leroy-Beaulieu a fait à l'Académie des sciences morales et politiques une communication touchant la question économique, suscitée par la guerre actuelle.

Sur 1.700 millions d'êtres humains, a-t-il dit, 847 millions sont engagés et subissent la guerre. A ce chiffre, il faut ajouter les états neutres, lesquels sont obligés de se tenir sur la veille de la déclaration de guerre. Un emprunt n'est aucunement nécessaire.

Notre politique financière, a ajouté M. Ribot, ministre des finances, a fait au conseil des ministres et communiqué à la presse un très intéressant exposé de la situation financière de notre pays, qui, dans les circonstances actuelles, est aussi satisfaisante que possible. L'encaisse or de la Banque de France dépasse 4 milliards, et reste donc sensiblement égale à ce qu'elle était à la veille de la déclaration de guerre. Un emprunt n'est aucunement nécessaire.

Prières pour la paix. — Sur la demande du président de la République des Etats-Unis, M. Wilson, des prières spéciales pour la paix ont été dites dimanche dernier dans les églises de toutes sectes dans les Etats-Unis.

Ils veulent changer de camp. — Trente Alsaciens-Lorrains et Polonais faisant partie d'un convoi de prisonniers, arrivés à Rennes, ont rapporté que 80 de leurs compatriotes, appartenant au même régiment, étaient fusillés pour avoir projeté de se faire libérer et de rejoindre les troupes allemandes.

Les messages allemands. — La presse allemande ayant prétendu que des soldats français avaient envahi la Belgique dès le 30 juillet. La légation de Belgique en France dément formellement cette assertion.

Le gouvernement belge, déclare la note, proteste énergiquement contre ces insinuations, tendant à surprendre la bonne foi des neutres en justifiant à leurs yeux la violation du droit des gens et des traités commis par l'Allemagne. Le 4 août, à dix heures du soir, la Belgique a fait appel à ceux qui étaient portés garants de sa neutralité. Il est avéré que les troupes françaises n'ont traversé la frontière que plusieurs jours après cet appel. Les troupes allemandes ont envahi la Belgique le 4 août au matin. Il est de notoriété publique qu'il n'y avait pas de troupes françaises dans la gare de Bruxelles le 3 août. Tout le corps diplomatique pourrait en témoigner, même le ministre d'Allemagne, qui n'avait pas encore quitté la capitale.

Le Vorwaerts. — Le journal socialiste allemand « le Vorwaerts » a été interdit par les autorités allemandes. La raison de cette interdiction est simple: le journal, en publiant des lettres de soldats qui combattaient au sein de l'armée allemande, a déclaré maintenir combattre du côté français.

Un hospice canadien. — Le ministre de la guerre, au nom de l'Etat, est autorisé à accepter la donation d'une somme de 500,000 francs, faite par le gouvernement canadien en vue de l'organisation et de l'entretien d'un hôpital temporaire pour les malades et blessés de l'armée.

Un mot du général Pau. — M. Bolle, professeur au collège de Louhans, ancien étudiant de la Faculté des Lettres de Lyon, fut, à la suite de blessure, subir l'amputation d'un bras.

Le général Pau visitant l'hôpital où était soigné le lieutenant Bolle, le félicita, puis lui montrant sa manche droite l'officier général dit en cingnant de l'œil : « Le vôtre et le mien... je vengerai nos deux bras. »

La gaîté de M. Beulemans. — Avant l'occupation de Bruxelles par les Allemands et, par conséquent, avant le transfert du gouvernement à Anvers, les services du gouvernement à Bruxelles furent naturellement fermés. Un Bruxellois, aussi spirituel que patriote, écrivit à la craie sur la porte de l'un des ministères ainsi clos : « Fermeture de l'armée de l'Inde. »

Le cercle militaire. — Le Cercle militaire de Paris, 49, avenue de l'Opéra, continue à fonctionner normalement comme hôtel et restaurant. Les officiers de passage peuvent y séjournier pendant quarante-huit heures sans être astreints à aucune cotisation.

Ecoutez-les parler, le soit, à l'intérieur d'un bivouac, ces hommes qui vous ont ébloui de leur vaillance. Tant que l'extinction des feux n'a pas jeté dans l'air ses notes mélancoliques, ce ne sont que babilles et fusées de rire; et si le clairon ne les forçait au silence, ils bavardaient, sans souci du lendemain, jusqu'au moment où la fatigue fermerait leurs yeux. De quoi parlent-ils? Du moindre incident qui les a frappés, d'un mot, d'un geste de leur officier, et pendant des heures le même sujet alimentera leurs conversations et leur gaieté. Ah! les enfants terribles! Ils ont vite fait de saisir nos petites manies, nos attitudes particulières, nos expressions de préférence. Que de fois je les ai surpris, singulant la marche ou l'accent de l'un de nous!

comme il n'y avait pas de prison à bord, Marchand les fit exposer nus aux regards de tous.

Si extraordinaire que cela paraisse, dans un pays où tant de races ignorent l'usage du vêtement, particulièrement celles du Congo, cette punition était la plus terrible de toutes. C'est que précisément les tirailleurs ont conscience de leur supériorité sur ces peuplades, sur ces « sauvages ». La nudité devient pour eux un symbole de la sauvagerie. Etre exposés nus les ravalait au dernier degré de l'échelle humaine, constituait une sorte de dégradation.

Ce même sentiment de leur dignité fait qu'ils ne veulent pas être qualifiés de « nègres ». Ce mot est pour eux synonyme de « sauvages », il est une insulte sanglante. En vain essaieraient-ils de leur prouver que la langue française n'a pas d'autre terme pour désigner la race noire. Peine perdue ! D'où est né l'ostacisme dont jouit cette dénomination ? Il est en partie mérité, je suis obligé de le reconnaître ; son origine est justifiée. La première fois qu'un blanc voulut manifester son déplaisir à un noir, il l'appela tout naturellement « sale nègre ». Les tirailleurs n'eurent guère l'occasion d'entendre le mot de nègre, sans qu'il fût précédé d'un qualificatif désobligeant.

Alors, direz-vous, comment les appeler ? Ils sont des noirs. Et ne vous avisez jamais de les traiter de nègres, fût-ce de beaux nègres, ils vous feraienr un mauvais parti. Ils excuseront les insultes, les coups, ils ne pardonneront pas cette épithète.

Ce substantif est tellement honni au Soudan, que les Européens finissent par lui accorder le même sens comminatoire ; leurs oreilles en sont choquées, presque autant que des oreilles de tirailleurs.

Est-il étonnant que des « noirs » détournent un mot de son sens littéral ? Bien souvent, nous en faisons autant !

Témoin, ce chef à qui un administrateur essayait d'expliquer comment on allait diviser le pays en deux régions. Désespérant d'y parvenir, le pauvre administrateur eut une idée de génie.

— Fais-lui comprendre ceci, dit-il à l'interprète : tous ceux qui boivent l'eau de telles rivières appartiennent à tel poste, et tout ceux qui boivent l'eau de telles autres rivières dépendent de moi.

Après une longue traduction, il demanda :

— Est-ce que le chef a saisi ?

— Oui, répond l'interprète, mais lui dire, ça y a rien faire pour lui, parce que lui y a voire dans une mare.

Colonel BARATIER.
(*Epopées africaines.*)

Pour les familles des soldats

Le paiement des loyers. — La prorogation accordée pour le paiement des loyers est de quatre-vingt-dix jours francs, à partir de l'exigibilité du loyer ; elle s'applique aussi bien aux loyers échus et non encore acquittés qu'à ceux qui viendront à échéance jusqu'au 31 octobre inclusivement. Les intéressés en bénéficient, soit de plein droit, soit à charge de faire une déclaration.

La prorogation est acquise de plein droit, sans aucune déclaration ni formalité :

1^o Dans tous les départements, pour les petits loyers, c'est-à-dire pour ceux dont le montant ne dépasse pas : 1,000 fr. à Paris, dans toutes les communes de la Seine et dans les communes de Saint-Cloud, Sèvres et Meudon (Seine-et-Oise) ; 600 fr. dans les villes de 100,000 habitants et au-dessus ; 300 francs dans les villes de moins de 100,000 habitants et de plus de 5,000 ; 100 fr. dans les autres localités.

2^o Aux citoyens appelés sous les drapeaux, quel que soit le département dans lequel se trouve l'immeuble loué. Les membres de la famille du locataire appelé sous les drapeaux qui cohabitent avec lui ont comme lui et à son défaut ou en son absence droit à la prorogation.

3^o Dans les départements ci-après : Aisne, Ardennes, Aube, Doubs, Eure, Haute-Marne, Haute-Saône, Marne, Meurthe-et-Moselle, Meuse, Nord, Oise, Pas-de-Calais, Seine, Seine-et-Marne, Seine-Inférieure, Seine-et-Oise, Somme, Vosges, territoire de Belfort, aux commercants, industriels et autres patentés (tels que : avocats, médecins, officiers ministériels, etc.) ; mais ils ne sont dispensés de déclaration que pour les loyers des locaux servant à l'exercice de leur profession et entrant en compte pour le calcul de leur patente.

LA LETTRE DU TROUPIER

Sur l'air de : *La Lettre du Gabier.*

Hier matin, notre commandant
Nous a dit que le régiment
S'en allait partir à la guerre.
Par la présente votre lieu
S'en vient vous dire son adieu,
Bonne grand'mère !

J'aurais bien voulu 'core un coup,
Mettre mes bras à votre cou,
Tout comme au temps de mon enfance.
Mais l'un et l'autre oublions pas
Qu'à présent votre petit gars
Est à la France.

Les camarades du pays
A leurs parents, à leurs amis
Font aussi leurs adieux, bien vite,
Espérant que la lettre-ci
Vous trouvera vaillante ainsi
Qu'elle nous quitte.

Parait qu'on va voir les Prussiens
Avec tout un tas d'autres chiens :
Ils seront battus par les nôtres !
Si je vas au front... faudra voir !
Je saurai faire mon devoir
Comme les autres !

Toujours d'attaque et point bancal
Je veux revenir caporal
Ou, mieux encor, sergent peut-être.
Avec mes galons frais cousus
Je rirais si vous n'alliez plus
Me reconnaître.

Embrassez pour moi, voulez-vous,
La Marie aux bons yeux si doux,
Celle à qui, chaque jour, je pense.
Qu'elle me conserve son cœur :
Il sera, si je suis vainqueur,
Ma récompense.

Théodore BOTREL.

INFORMATIONS OFFICIELLES

PRÉSIDENCE DU CONSEIL. — Pendant l'absence de M. René Viviani, M. Briand, garde des sceaux, vice-président du Conseil des ministres, remplacera de droit le chef du gouvernement. L'intérim du ministère de la guerre pendant l'absence de M. Millerand a été également confié à M. Briand.

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES. — Les articles suivants sont ajoutés aux listes de contrebande de guerre (contrebande conditionnelle) : 1^o les fers et aciers, ainsi que les oxydes, sulfures et carbonates de fer; 2^o le cuivre; 3^o le plomb; 4^o le nickel; 5^o le ferrochrome; 6^o la glycérine; 7^o les cuirs; 8^o les pneumatiques et bandes pour automobiles ainsi que les matières servant à les fabriquer.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR. — Un décret étend aux acheteurs de vendanges la faculté de l'entrepot industriel accordée aux viticulteurs algériens, pour l'alcool employé au mutage des vins et mouts destinés à l'exportation en France ou à l'étranger.

MINISTÈRE DE LA MARINE. — Une circulaire du ministre de la marine rappelle à tous que l'usage de la télégraphie sans fil doit être très restreint pendant la période des hostilités. La transmission d'une communication commerciale peut, en effet, d'une part, troubler la réception d'un ordre d'origine militaire et avoir pour les opérations des conséquences graves, et, d'autre part, déceler aux croisières ennemis la présence d'un bâtiment de commerce français, prise possible qu'elles auraient pu ignorer.

D'ailleurs, les messages expédies ou reçus à la mer par une station radiotélégraphique de bord devront être soumis au visa du capitaine du navire.

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE. — Le secrétaire perpétuel de l'Académie française est autorisé à accepter le legs fait par M^{me} Alquié-Rieupeyroux, dite Louise d'Ald, et consistant en trente bons Panama. L'Académie attendra que ces bons soient remboursés à 400 francs et, avec le revenu, fondera un prix qui sera décerné tous les deux ans à une femme, veuve ou fille.

MINISTÈRE DES COLONIES. — Le général de brigade Pineau, est nommé commandant supérieur des troupes du groupe de l'Afrique occidentale française, par intérim, en remplacement du général de division Lasserre.

LE TABLEAU D'HONNEUR

CITATIONS

A L'ORDRE DE L'ARMÉE

Lieutenants aviateurs QUILLIEN, BORDES, sous-lieutenant aviateur MOINEAU, sergent aviateur POGGI : Ont effectué avec la plus grande hardiesse des reconnaissances nombreuses et fructueuses, soumis le plus souvent au tir des canons spéciaux de l'ennemi et rapportant des renseignements très importants et précis.

Capitaines du génie DORIDO, PICQUET, PREVO, BOUVIER, lieutenants du génie LANGLOIS, BARBIER, CHARLES, détachements de sapeurs, cyclistes et télégraphistes qui ont établi en 12 heures un pont de circonsistance de 103 mètres dans la nuit du 11 au 12 septembre. Ces officiers ont dirigé le travail avec la plus haute compétence et les différents détachements ont rivalisé de zèle et d'endurance.

LÉGION D'HONNEUR

Officier.

Chef d'escadron CAUVIN, 30e d'artillerie. S'est distingué au feu et a été gravement blessé.

Chevalier.

Chef de bataillon GRATA, 86e d'infanterie. S'est particulièrement distingué dans la défense d'une position et a été grièvement blessé.

Chef de bataillon de CHOLET, du cadre de réserve, adjoint au chef de la mission détachée auprès du grand quartier général belge.

Capitaine LECLÈRE, 36e d'artillerie. S'est particulièrement distingué en enrayant avec sa batterie une violente attaque de l'ennemi. A été grièvement blessé.

Capitaine PEGAY, 55e d'artillerie : S'est particulièrement distingué par son énergie et son initiative et a été grièvement blessé.

Capitaine SONNOIS, 3e hussards : Resté seul après un engagement, avec un sous-officier et un cavalier, attaqua résolument un groupe de fantassins, fit trois prisonniers et s'empara d'un drapeau. Quelques jours plus tard a été blessé d'un coup de feu en reconnaissant un village.

Officier d'administration ABRAHAM, 6e génie : A fait sauter un pont dans des conditions périlleuses et s'est évadé des mains de l'ennemi.

Capitaine COMES, 54e d'infanterie : Très grave blessure de guerre (amputé d'une jambe).

Sous-lieutenant POINT-DUMONT, 159e d'infanterie : S'est particulièrement distingué au cours d'une reconnaissance et a été grièvement blessé.

MÉDAILLE MILITAIRE

Maréchal des logis FRUTE, 9e régiment de chasseurs : Belle conduite au cours d'une reconnaissance périlleuse. Les hommes qui la componaient ayant été tués ou ayant disparu, a ramené seul son officier de peloton, gravement blessé.

Caporal HERMAN, 6e bataillon de chasseurs : A montré constamment la plus grande bravoure. A rallié sa section pendant un mouvement en arrière et attaqué une colonne ennemie. A essayé de ramener le corps de son lieutenant, mortellement frappé.

Brigadier de gendarmerie BLANCHARD : A rendu de très précieux services. Très grièvement blessé en assurant le transfert de prisonniers allemands.

Soldat CHABERT, 157e d'infanterie : Brillante conduite au combat. Attaqué par un officier et deux soldats allemands, tue l'un des soldats et fait prisonnier l'autre, ainsi que l'officier.

Maître-pointeur BOYER, 38e d'artillerie : A fait preuve d'un très grand sang-froid en assurant la transmission des ordres entre le capitaine et la batterie, alors que celle-ci était exposée à un bombardement violent d'obus de gros calibre et que lui-même était par deux fois jeté à terre par des explosions très proches de lui.

Cavaliere VIDAL, 4e régiment de chasseurs d'Afrique : Son cheval ayant été tué sous lui, a traversé les lignes ennemis, a rallié un régiment d'infanterie, continuant à combattre avec lui, et est monté à l'assaut avec ce régiment.

Le Gérant : G. CALMÉS.

BORDEAUX. — IMPRIMERIES GOUNOUILHOU